

L'AN 1924 a-t-il répondu à nos souhaits ?

1924 n'est plus. Douze mois se sont déjà écoulés depuis le jour où, à pareille place, après avoir brièvement rappelé ce qu'avait été 1923, nous formulions, au nom de tous les Roubaisiens, des vœux à l'occasion de l'année qui s'ouvrait. Ce que nous souhaitions alors, s'est-il réalisé ? C'est ce que nous allons rapidement considérer. Il nous sera ainsi permis de voir si l'année qui vient de s'écouler a été favorable, pour certains vœux du moins, à la vie économique de notre ville. Ce sera aussi un aperçu des faits principaux de l'année, tel qu'il a paru dès que nous avons commencé de faire.

OUI, POUR CERTAINS...

Notre premier souhait était de voir Roubaix devenir un grand Hôtel des Postes digne de l'activité industrielle et commerciale de notre cité. 1924 a vu commencer les premiers travaux de construction qui, malheureusement, à cause de la nature déficiente du sol sur lequel doit être érigé ce monument, demandent un temps bien long, au point où il ne nous est pas permis d'espérer voir, en 1925, nos braves postiers prendre possession de l'immeuble. Ces travaux de consolidation du sol sont absolument indispensables pour permettre la construction de ce bâtiment qui, en raison de l'activité industrielle de Roubaix, devra être élevé et avoir, par conséquent, d'excellentes assises. Prenons donc patience.

Nous demandions aussi l'amélioration du service postal qui, en 1923, avait laissé beaucoup à désirer, non pas parce que nos postiers manquaient de diligence, mais plutôt parce que les moyens matériels mis à leur disposition étaient défectueux et insuffisants.

Ici encore, notre souhait s'est réalisé en partie, car, comme nous avons eu l'occasion de le signaler, dernièrement, grâce à l'initiative déployée par M. le receveur des postes, de notables améliorations ont été apportées à l'installation de l'Hôtel provisoire de la rue du Curé. Nous ne doutons même pas que tous les aménagements nécessaires seraient déjà faits si l'Administration centrale des P.T.T. s'était montrée moins parcimonieuse des crédits qui lui sont demandés pour effectuer ces travaux.

Quant au raccordement de la ligne du tramway C (Roubaix-Gare à Toufflers) avec celle du chemin de fer vicinal de La Festeigne-Jourdain, nous avons été heureux d'apprendre que le ministre des Travaux publics l'avait autorisé. Malheureusement ce commencement de réalisation du vœu que nous formulions au nom de très nombreux voyageurs, n'est pas poursuivi. On est en droit de se demander ce qu'attend la Compagnie des Tramways pour poursuivre son trafic sur ce tronçon de ligne, maintenant qu'elle est autorisée à le faire.

Quant à la circulation pratique dans le centre de notre ville, qui faisait également l'objet d'un de nos souhaits, nous avons enregistré quelques améliorations. Certes, il n'est pas encore possible de faire, aussi, est-ce avec plaisir que la population roubaissienne a appris que Les Amis de Roubaix, groupement dont l'activité s'est déployée en maintes circonstances, avait fait sienne les suggestions émises par nos lecteurs comme par nous-même. C'est là, nous n'en doutons pas, un gage de succès.

MAIS POUR D'AUTRES...

Tels sont les vœux qui ont reçu une suite favorable. Voyons maintenant ceux pour lesquels rien ou presque rien n'a été fait.

Tout d'abord, puisque nous en sommes à traiter de tramways, rappelons que, pour les raisons que nous faisons connaître il y a quelques semaines, la Compagnie l'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing n'a pu encore intensifier, à certaines heures de la journée, le service sur ses diverses lignes. Ce manque de moyens de transport cause une grande gêne à de nombreuses personnes que leurs occupations appellent assez loin de chez elles. Ce qui est plus grave, c'est que cette gêne se traduit parfois l'occasion d'accidents pour les voyageurs qui doivent se jucher sur les marchepieds s'ils veulent arriver à temps à leur travail.

Nous demandions aussi des rues plus propres et mieux éclairées. Ce souhait, du moins en ce qui concerne la propriété de nos artères, a été renouvelé plusieurs fois au cours de l'année et aucune amélioration sensible n'a été constatée. Quand donc notre service de voirie sera-t-il doté de balayeurs automobiles suffisants pour entreprendre enfin un travail vraiment efficace ? Car vouloir tenir en état constant de propreté les rues d'une ville industrielle d'une superficie de celle de Roubaix, n'est employant qu'une seule balayeuse, c'est se livrer à un travail voué d'avance à l'insuccès.

En ce qui concerne le dernier souhait de 1924 : le règlement définitif des dommages de guerre, on nous a fait comme toujours beaucoup de promesses qui, hélas ! sont loin encore d'être réalisées. Et au seuil de cette année 1925, soixante-quatre mois après l'armistice imposé par la France et ses alliés victorieux à l'Allemagne vaincue, certains de nos concitoyens, des petits ministres pour ne parler que de ceux-là, n'ont pas encore touché les indemnités qui leur sont dues pour la reconstruction de leur mobilier ou de leur maison. D'autres ont touché des bons décennaux qui, lorsqu'il faut les négocier, perdent de 20 à 25 0/0 de leur valeur. Ce n'est pas là le règlement intégral des dommages, comme on était en droit de l'obtenir.

Nous ne pouvons nous en tenir seulement à cette étude des vœux formulés pour 1924, pour dresser en quelque sorte le bilan de l'année écoulée, car divers événements importants ont marqué, au cours de ces douze mois, les annales de notre ville. Ce sont d'abord les grandes fêtes du Travail qui, les 15, 16 et 17 août dernier, ont amené dans notre ville une foule énorme d'étrangers, venus assister aux diverses manifestations artis-

tiques qui s'y sont déroulées et qui ont eu comme apothéose le splendide couronnement de la Muse du Peuple dont, grâce à la T.S.F., les échos sont allés au-delà des limites de notre pays.

Signalons aussi le geste de filiale reconnaissance d'un enfant de Roubaix envers sa ville natale. Nous voulons parler de notre éminent concitoyen, le peintre J.-J. Weerts, qui a fait don à notre ville de nombreuses de ses œuvres exposées désormais dans une des salles de l'Hôtel de Ville qui porte le nom de Musée Weerts.

Nous aurons terminé cette revue de l'année 1924 quand nous aurons signalé qu'elle marquait aussi le cinquantième anniversaire de la fondation d'une de nos excellentes phalanges musicales, la Fanfare Delattre, et le quatre-vingtième anniversaire de la création de l'Institut Notre-Dame des Victoires, établissement scolaire qui a tant aidé, par la formation intellectuelle et religieuse de plusieurs générations, à la prospérité de notre ville.

Comme on peut le remarquer par cette étude sommaire, l'année 1924 a, en grande partie, répondu à nos vœux. D'autre part, en ce qui concerne la situation économique de notre centre industriel, si celui-ci n'a pas connu une prospérité telle qu'on eût pu le désirer, nous ne croyons pas que l'année écoulée ait été cependant mauvaise. Certes, durant quelques mois, un chômage partiel a pesé sur certaines branches du textile, mais depuis un certain temps, cette situation s'est améliorée et nous espérons ardemment que, durant l'année qui s'ouvre, grâce à une stabilisation efficace de nos monnaies, ce malaise disparaîtra pour toujours et que, comme autrefois, notre ville connaîtra des jours de grande prospérité.

A. L.

Ce que demandent les Roubaisiens en 1925

- 1° Installation de boîtes à imprimés et à échantillons dans les quartiers retirés de la ville;
2° Aménagement d'un jardin d'enfants au Parc Barbiereux;
3° Service de tramways après le théâtre;
4° Repavage des principales artères;
5° Réfection des trottoirs;
6° Éclairage plus rationnel de certaines rues;
7° Curage des cuvettes d'égoûts;
8° Installation de l'heure des horloges publiques;
9° Enlèvement des immondices dans certains quartiers (de Hutin, en particulier).

Exposition de Désiré Lucas

Les Roubaisiens n'ont pas oublié l'accueil enthousiaste qu'ils firent l'an dernier au peintre Désiré Lucas. Dans son exposition ouverte aujourd'hui à la Galerie Dujaudin, il leur apporte la primeur de son année de travail. Son exposition dernière portait spécialement sur les drames de la Nature, la tempête, les côtes sauvages; ici, à cette fois, cherché la paix et la trouvée dans les paysages reposants de Bruges, de Provencas, de Brétagne, dont il a traduit la sérénité avec toute la fine délicatesse de son âme d'artiste et la belle sincérité de son talent.

UN BEAU SPECTACLE ARTISTIQUE

« Mademoiselle de la Seiglière » AU PROFIT DE L'ŒUVRE DES MUTILES ET AVEUGLES TRAVAILLANTS

Parmi les amateurs de spectacles artistiques de Roubaix, il est beaucoup question de la représentation de gala du 11 janvier. Mademoiselle de la Seiglière, la jolie comédie de J. Sandeau, y sera jouée, en costumes du temps, par un groupe d'artistes des principaux théâtres de Paris. Afin que la fête soit parfaite dans son objet comme dans sa réalisation, c'est à l'œuvre, chère de toutes les sympathies, des Mutiles et Aveugles travaillant, qu'incomberont les bénéfices de cette matinée. Par goût et par générosité, tout Roubaix y sera représenté.

Nous publierons prochainement d'autres indications sur ce beau spectacle en préparation.

Une démarche de la « Ligue pour le relèvement de la moralité publique » pour l'adjudication des kiosques

Le Comité de la « Ligue pour le relèvement de la moralité publique » continue activement, dans notre ville, l'œuvre indispensable qu'il a entreprise.

Ayant appris que les divers kiosques de journaux appartenant à la ville devaient être mis en adjudication, le Comité a immédiatement fait une démarche près de M. le Maire pour lui demander quelles étaient les clauses du cahier des charges au sujet des publications contraires aux bonnes mœurs. Le Comité a reçu de la Mairie la réponse suivante :

En réponse à votre lettre du 22 décembre 1924, j'ai l'honneur de vous informer que, pour la concession de l'exploitation de kiosques par la vente de journaux en ville, le cahier des charges de l'adjudication, en ses articles 11 et 13, donne entière satisfaction à la demande que vous avez bien voulu m'adresser.

En votre lettre du 22 décembre 1924, vous m'avez demandé de vous informer que, pour la concession de l'exploitation de kiosques par la vente de journaux en ville, le cahier des charges de l'adjudication, en ses articles 11 et 13, donne entière satisfaction à la demande que vous avez bien voulu m'adresser.

Article 11. — Mesures d'ordre. — Les adjudicataires seront tenus d'observer rigoureusement tous les règlements de police existant ou qui pourraient être édictés pendant la durée de la concession. Ils obtiendront également aux ordres qui leur seront notifiés dans l'intérêt du service public par l'Administration municipale.

Article 13. — Vente. — Les kiosques seront ouverts tous les jours. Les adjudicataires ne pourront vendre systématiquement de leur vente les journaux et autres publications pouvant porter atteinte aux bonnes mœurs et interdites dans les kiosques faisant l'objet de l'adjudication.

Les pères de famille sont donc avertis que

LA PROMOTION DU NOUVEL AN DANS LA POLICE

A l'occasion de la nouvelle année, diverses promotions ont eu lieu dans la police. M. Auguste Barrat, sous-brigadier, est promu brigadier et désigné pour faire le service des marchés, en remplacement du brigadier de police Louis Franchomme, décédé.

Au début de la grande guerre, il avait été nommé estafette de Roubaix à Lille pour le courrier général de la ville. Son travail consistait à augmenter la rapidité des relations de la Mairie avec la Préfecture, le Parquet, la Trésorerie générale et la Caisse départementale.

Il fit également le courrier du ravitaillement pendant la guerre, et le courrier du ravitaillement hollandais.

Le brigadier Auguste Barrat rendit d'importantes services aux populations roubaissiennes et lilloises pendant l'occupation ennemie. Sitôt après l'armistice, il avait été nommé sous-brigadier de police.

La loyauté de ses services et de son dévouement ont acquis l'estime de ses chefs et d'une bonne partie de la population. Il sera remplacé dans son service par l'un des plus sympathiques agents du poste central, M. Kléber Seys.

D'autre part, M. Louis Mas, agent de police de 1^{re} classe au 3e arrondissement, a été nommé garde-champêtre, en remplacement de M. Denoyelle, admis à la retraite.

Nous prions les nouveaux promus de vouloir bien agréer nos plus vives félicitations.

Les Cours d'enseignement supérieur aux dames et jeunes filles

M. LE DOCTEUR DELASSUS PARLE DE LA TUBERCULOSE

Dans la conférence qu'il a donnée, lundi, à la Mison des Familles, rue de Lille, M. le docteur Delassus, remplaçant M. le professeur Witz, indisposé, a parlé des « Dernières acquisitions scientifiques sur la Tuberculose ».

Le conférencier a d'abord montré l'importance de ce travail qui fait apprécier l'histoire de ces recherches sur ce terrible maladie, et souligné la part de tout premier ordre qui revient aux savants français avec Laennec, avec Villemin, qui prouve la contagiosité de la maladie; avec Pasteur qui fait connaître le rôle des microbes dans toutes les maladies.

M. le docteur Delassus expose ensuite les difficultés spéciales à la Tuberculose dont « l'action » est le résultat de celle des autres agents de la maladie. Il dit que l'enfant est atteint de tuberculose, n'est pas atteint de tuberculose à sa naissance; que la presque totalité s'infecte une première fois au cours de la première ou seconde année; que cette atteinte est silencieuse, et qu'il faut ordinairement une seconde inoculation pour que la maladie évolue avec ses caractères bien connus.

Après avoir montré les portes d'entrée de cette seconde inoculation, avec ses voies respiratoires, digestives, et donc l'alimentation; lait, viandes tuberculées, le conférencier dit comment la médecine organise la lutte contre ce fléau, cures d'air, de repos, de mer, d'alimentation... Il insiste sur la dernière découverte de l'École Pasteur qui a réussi à obtenir, après 13 ans de travaux ardues, un vaccin qui met à l'abri de la tuberculose.

Cette fête, toute philanthropique, est appelée à un grand succès, elle aura lieu dans la salle des fêtes de l'établissement de M. Deconinck.

Des billets, au prix de un franc, permettent aux acquéreurs, de gagner de magnifiques lots. Ces billets donneront aussi droit à participer à la fête; ils sont actuellement mis en vente par le personnel de la police.

COMITÉ DES FÊTES DE LA FOSSE-AUX-CHÈNES ET DU CUL DE FOUR.

Le tirage de la grande tombola, organisé au profit de la fosse-aux-chênes, aura lieu le dimanche 1er mars, sous le contrôle de M. Gallard, huissier.

Voici la liste des lots principaux de cette tombola : Un portefeuille de 3.000 francs (obligations de la Défense Nationale); un portefeuille de 2.500 (obligations de la Défense Nationale); un portefeuille de 1.500 francs (obligations de la Défense Nationale); un portefeuille de 500 francs (obligations de la Défense Nationale); une chambre à coucher, valeur 2.000 francs; une cuisinière, valeur 800 francs; une machine à coudre, valeur 500 francs; un vélo, valeur 400 francs et un très grand nombre d'autres lots.

On peut se procurer des billets chez MM. Leroy et Dubrunaut, place Fosse-aux-Chênes, Ostendy et Samain, rue du Collège; Déjardin, rue de Tourcoing; Peerc, rue Turgo; Maxime, rue Saint-Joseph; Keeloot, rue Voltaire; Walravens, place du Progrès; Duguesne, rue de Flandre; Testelin, rue Labruyère; Dubois, rue des Sept-Points.

On peut également recevoir des billets par la poste, en s'adressant à M. Lottelierre, trésorier des Pupilles de la Nation, 90, rue

LE DRAME DE LA RUE VOLTAIRE

Nous avons relaté hier le drame qui s'est déroulé mardi soir, dans la cour du Commissariat de police du 4^e arrondissement, rue



GUSTAVE VAN COPPENOLLE le meurtrier

Voltaire, et dont fut victime, Mme Veuve Coupé, âgée de 27 ans, demeurant rue de Wagram, cour Dogos, 6.

Le meurtrier, Camille Van Copenolle, un ancien pupille de la nation, âgé de 21 ans, et demeurant en garni rue de Tourcoing, 96, qui avait été arrêté presque aussitôt après son forfait a été mis à la disposition du Parquet de Lille et écroué mardi après-midi.

Il semble qu'il ait prémédité son mauvais coup, car il avait quitté son travail une heure plus tôt que de coutume et était allé acheter à Tourcoing, le couteau à cran d'arrêt dont il s'est servi. Cette arme a d'ailleurs été assise sur lui, et remise au juge d'instruction.

Par ailleurs, la victime était loin de jouir d'une bonne réputation, tant dans le quartier, qu'à l'usine Richardson où elle travaillait en qualité de retordeuse. Des fatigués qu'elle portait, sur le corps sont tout à fait significatifs à ce sujet et ne peuvent laisser aucun doute sur sa moralité. D'autant que la police, au cours de son enquête a acquis la preuve qu'elle entretenait de nombreuses relations.

L'AUTOPISE

Le Parquet de Lille qui avait été avisé dès mardi soir n'a pas eu utilité de descendre à Roubaix.

Un individu cependant commis M. le docteur Muller, médecin légiste aux fins d'examiner le cadavre de la victime.

L'autopsie a eu lieu hier après-midi, à l'hôpital de la Fraternité et le praticien a délivré ensuite le permis d'inhumer.

MALLE FLIPO.

Biscuits : 100 sortes au choix, de 8 à 10 fr. Fromages : 100 sortes au choix. Voir tableaux. Brosses, 15 et 17 fr. 730982

LA FÊTE DE BIENFAISANCE DES ASSOCIATIONS AMICALES ET MUTUELLES DES POLICES DE ROUBAIX-TOURCOING. — Les commissions des Associations Amicales et Mutuelles des Polices de Roubaix-Tourcoing, ont au cours d'une précédente réunion, décidé qu'une fête de bienfaisance, au profit de l'orphelinat de la police et des divers œuvres s'y rattachant, aura lieu le samedi 11 avril prochain.

Cette fête, toute philanthropique, est appelée à un grand succès, elle aura lieu dans la salle des fêtes de l'établissement de M. Deconinck.

Des billets, au prix de un franc, permettent aux acquéreurs, de gagner de magnifiques lots. Ces billets donneront aussi droit à participer à la fête; ils sont actuellement mis en vente par le personnel de la police.

AVANT DE CONTRACTER une police d'assurance, voyez Pierre Provost, 17, rue Jules-Dessaignes, cour Dogos, 6. Téléphone 818.

Vous obtiendrez des conditions beaucoup plus avantageuses et les tarifs sont bien inférieurs à ceux pratiqués par toutes les Compagnies d'assurances de la région.

Campagne de première solvabilité. — Conditions spéciales pour garçons. 730980

COMITÉ DES FÊTES DE LA FOSSE-AUX-CHÈNES ET DU CUL DE FOUR.

Le tirage de la grande tombola, organisé au profit de la fosse-aux-chênes, aura lieu le dimanche 1er mars, sous le contrôle de M. Gallard, huissier.

Voici la liste des lots principaux de cette tombola : Un portefeuille de 3.000 francs (obligations de la Défense Nationale); un portefeuille de 2.500 (obligations de la Défense Nationale); un portefeuille de 1.500 francs (obligations de la Défense Nationale); un portefeuille de 500 francs (obligations de la Défense Nationale); une chambre à coucher, valeur 2.000 francs; une cuisinière, valeur 800 francs; une machine à coudre, valeur 500 francs; un vélo, valeur 400 francs et un très grand nombre d'autres lots.

On peut se procurer des billets chez MM. Leroy et Dubrunaut, place Fosse-aux-Chênes, Ostendy et Samain, rue du Collège; Déjardin, rue de Tourcoing; Peerc, rue Turgo; Maxime, rue Saint-Joseph; Keeloot, rue Voltaire; Walravens, place du Progrès; Duguesne, rue de Flandre; Testelin, rue Labruyère; Dubois, rue des Sept-Points.

DAUBENTON ou à M. Sangler, directeur de l'école de plein air.

A. WATTEL-CATRY, Charbon, 423, boulevard Gambetta à Tourcoing. Tél. 728. Orfèvre de Bray. Antracites supérieur. Bois cassé. 73070

L'AMICALE PHOTO conclue de donner le plus de distractions instructives à ses sociétaires, vient de mettre sur pied une conférence avec projections qui sera donnée au siège social, café Dubus, 181, Grande-Rue, le lundi 12 janvier à 20 h. 30, par M. Bertrand de Paris, qui présentera le « Chant de Chantilly ».

Les amateurs non sociétaires qui désirent assister à cette conférence peuvent faire une demande au secrétaire général pour le 6 janvier au plus tard, il se fera un plaisir de leur faire parvenir une invitation.

UN ROUBAISIN TRAVERSÉ LE SAHARA EN AÉROCYCLETTE. — On s'enthousiasme beaucoup devant les exploits réalisés au Sahara, mais un de nos compatriotes a fait mieux : il a traversé le désert en aérocycliste, de Colomb-Bécher à Tombouctou, en vingt-neuf jours.

On se rappelle que, lors de son voyage, son aérocycliste, contesté cette fois, se fit accompagner par un aérocycliste, qui prit régulièrement un Dubonnet qui reconstruisait.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-ÉLOI a eu lieu dimanche, à 11 h. 30, dans la salle du Cercle Saint-Eloi, rue du Croix, sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Gouillon, doyen de Sainte-Élisabeth, entouré des membres du Comité. M. le doyen, a adressé de paternels conseils aux membres présents et a félicité l'Association pour son développement et le bien qu'elle fait en faveur de l'école Saint-Eloi. Les rapports moral et financier furent ensuite adoptés par l'assemblée, qui constata avec satisfaction la marche ascendante et prospère de l'Association.

Le banquet qui eut lieu à 13 heures et qui réunissait plus de 70 convives, était présidé par M. Vandebroucke, qui avait à ses côtés M. l'abbé Bouquet, directeur du Cercle Saint-Eloi; M. M. François Dillies, président d'honneur; M. Gokelaere, directeur de l'école Saint-Eloi, ainsi que MM. les adjoints. Après les discours d'usage, des vivats chaleureux furent chantés à M. Vandebroucke; François Dillies, Gokelaere, M. l'abbé Bouquet, etc. Les nombreux lots offerts par M. François Dillies, furent ensuite tirés au sort, et la soirée se termina au milieu d'une franche et saine gaieté.

PEUGEOT. Voitures 5-10-15-18 CV, tourisme et sport, torpédo et conduite intérieure. Agent: G. Venat. 40, rue de Lille. R. 14.84. 60700

UNE BICYCLETTE DISPARAIT. — M. Edouard Verpoort, bijoutier, 116 rue de la Gare, a constaté mardi après-midi, que la bicyclette qu'il avait déposée quelques heures auparavant dans le couloir de l'entrée particulière de son habitation avait disparu.

Il a déposé une plainte contre les maîtres de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a ouvert une enquête.

CHARBONS ANTHRACITES, best charcoal. Félix Delattre, 9, rue Pellart. Tél. 572. 65496

UN HOMME RENVERSE PAR UNE AUTO. — Mardi, vers 17 h. 30, M. Auguste Bally, âgé de 61 ans, menuisier, demeurant rue de l'Avocat, 40, qui passait rue Saint-Vincent de Paul, fut renversé par une auto pilotée par M. Pierre Viret, au service des établissements Motte-Bosart.

Transporté au poste de police du 1er arrondissement, M. Bally, après avoir reçu les soins de M. le docteur Desbonnets, fut transporté à l'hôpital de la Fraternité.

Dans sa chute, il s'est fracturé la clavicule et fait des contusions au cuir cheville. Une enquête a été ouverte par M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, et il semble que la responsabilité du chauffeur ne puisse être engagée.

NOUVEAU RADIATEUR électrique à 9^e rond-point. A. DECOULANGE, Roubaix (Tél. 14). 66063

ENLEVEMENT DES ORDRES MENAGÈRES. — Le service d'enlèvement des ordres ménagers fonctionnera le vendredi 2 janvier, pour chômeur le lundi 5 janvier. Les poubelles ne devront donc pas être portées à cette dernière date.

BOUCHONS. Fabrique, 5, rue Vallon, Roubaix. L'ACCIDENT DU BOULEVARD DE PARIS. — M. Flament, commissaire de police du 2^e arrondissement, poursuit activement son enquête au sujet du grave accident survenu mardi soir, boulevard de Paris et dans lequel une jeune cycliste, Mlle Simone Lorrain, a été renversée par une automobile.

A ce propos, M. Flament serait heureux d'entendre toutes les personnes susceptibles de fournir quelques renseignements.

TRANSFORMATION DE TONS TORPEDOS en Conduites intérieures, par ajustage de glaces de côté, hermétiques et mobiles, système breveté S.G.D.G. Peitrez-Vershoor, carrossier, 145, rue de Moirvaux. T. 284 R. 73056

UNE COLLISION D'AUTOS. — Dans la soirée de mercredi, vers 8 heures, une collision d'autos s'est produite à l'angle du boulevard de Paris et de la rue du Moulin, entre la voiture de M. Constant Desutter, demeurant rue du Général-Chauffat et celle de M. André Durot, rue Latine.

Heureusement les dégâts ne sont que matériels. Les chauffeurs en ont été quittes pour la peau.

L'auto de M. Desutter, par suite du choc projeté sur la base du sous-châssis du pylône des tramways, a été brisée.

CROIX

SOCIÉTÉ DES JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX. — Le Comité se réunira, le dimanche 13 janvier, à 10 h. au Café Bonnet, place de la Croix, pour recevoir toutes les personnes ayant fait une demande de jardin au groupe Beauvau-Waquelain.

Il y aura donc connaissance de rigueur, au contrat des jardins. Cette formalité, comme elle a été acceptée, les sociétaires reçoivent un bon de culture.

Nous rappelons que les articles et les familles nombreuses bénéficieront de la priorité sur les autres sollicitudes.

SECTION DES MUTILES ET RÉFORMÉS. — M. Gustave Deool, président de la Section de Croix des Mutiles et Réformés, a été élu, le dimanche 26 décembre, à la grande majorité, à la présidence d'un groupe d'amis des environs, il est honoré de recevoir au nom de tous les membres de la Section, ses félicitations pour son beau geste en faveur des victimes de la guerre.

CONSULTATION DES ROUBAISIS. — La consultation des souscriptions qui devait avoir lieu le premier jeudi de janvier est remise au 8 janvier, à 10 h. 30.

POUR VOS TAPIS, ADRESSEZ-VOUS EN FABRIQUE MOULIN FILS & C^o 127^{bis}, Rue de Lille, TOURCOING, Tél. 236

Vente au détail, Plans, devis et tous travaux de pose en 8 jours. Réfection de vieux tapis, tapis et Décorer Placés. Vente et location de Tapis d'Orient, Gros point, etc. 641

WASQUEHAL CONSULTATION DES ROUBAISIS. — Vendredi 3 janvier, à 15 h. consultation des souscriptions à la Mairie pour le quartier de Centre.

AUX FEMMES COMBATANTES. — Section de Centre. — Les dames combattantes de la guerre ont été reçues au Cercle de la Croix, le dimanche 26 décembre, à la grande majorité, à la présidence d'un groupe d'amis des environs, il est honoré de recevoir au nom de tous les membres de la Section, ses félicitations pour son beau geste en faveur des victimes de la guerre.

COUVERTURES-PLOMBERIE Travaux d'usines et particuliers. — Ess et Out. ALBERT HYMNE Maison de confiance. Seuls agents à CROIX : 67-69, rue Jean-Jarria. (Tél. 50). 73074

Demandez la GAUFRE OLGA DESSERT RECOMMANDÉ 11728

WATTELOIS ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1925. — Par arrêté préfectoral en date du 22 décembre 1924, MM. Joseph Blanchard et Jules Watteau, sont nommés délégués de l'Administration préfectorale, et non municipale, comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, pour la révision des listes électorales pour 1925.

FRATERNELLES DES COMBATANTES ROUBAISIS. — A partir du dimanche 4 janvier jusqu'au dimanche 11 février inclus, une permanence sera installée de 10 h. à midi, pour la perception des cotisations de l'année 1925.

Il sera remis à chaque adhérent une carte nouvelle et sera le numéro porté sur cette carte servira pour le tirage de la maison dont il a été fait son Ombellon. Se tenir de la carte actuelle. Les tirages auront lieu au siège social des Combattantes de Roubaix et environs en mars prochain.

Pour ceux des adhérents qui ne trouveraient dans l'impossibilité de se rendre au siège, ils pourront s'adresser au siège sous les jours durant la période des tirages, et leur adresse sera inscrite sur une liste spéciale de recevoir d'autres adhésions. Pour participer au tirage, il faut être en règle de ses cotisations 24 et 25. Les inscriptions nouvelles et les cotisations de l'année 1925, nous rappelons que la cotisation est de 1 franc et de 2 francs.

LA TRAFICANTERIE EST DÉCLARÉE... — Par décret d'élargissement d'une tranchée ouverte sur l'Oran, M. Jules Baillie, demeurant à Lille, a fait l'objet d'une condamnation.

ARCHITECTES INDUSTRIELS, PROPRIÉTAIRES La Maison d'entreprises générales Degauwez, 27, rue de la République à Lille, ayant un bureau technique d'élaboration, occupant un personnel et possédant un matériel moderne, vous prie de la consulter pour vos travaux de bâtiment. Références de 1^{er} ordre Prix avantageux. 94806

M. NATIEZ Tailleur-Couturier (de Tourcoing) présente à sa nombreuse Clientèle ses meilleurs vœux pour 1925 et l'informe que, pour le 1^{er} Mars, il ouvrira une nouvelle Maison 13, rue Charles-Quint, à ROUBAIX. 73064

LANNY C'EST OBLIGATOIRE. — Des cotisations ont été reléguées à charge de MM. Emilie Gobert, marchand de chaussures, à Lille, et Paul Stiefel, marchand d'auto, à Lille, par défaut de leur rôle à l'arrière de leurs véhicules.

LYS LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE LANNY se réunira à la Mairie, jeudi 8 janvier, à 14 h., pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Rachat des vanes du Moulin de l'Empennont; Règlement de voirie; Règlement uniforme des automobiles; Compte-rendu de l'état d'avancement des travaux de l'électrification des communes; Questions diverses.

Les Membres nommés pour l'année 1925 sont: Président: MM. J.-E. Carrette, V. Degruyère, Ch. Delreux, P. Jovenaux, A. Onidde, A. Dereche, non résident; MM. R. Delannoy, de Toufflers; H. Deporte, Roubaix; Soestens, Henri; J. Dendrel, Roubaix.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE de Roubaix recevra pas à l'occasion du jour de l'An. LA CONSULTATION DES ROUBAISIS qui devait avoir lieu le premier jeudi de janvier, est remise au 8 janvier, à 10 h. 30.

LES DÉCLARATIONS de chèvres, pigeons, automobiles, etc.,